



3 Mars 2023

EIF devient partenaire de la FFC

Dans le sillage des partenariats déjà nombreux mis en place par la FFC, au service de ses adhérents, le groupe EIF met désormais son expertise au service des branches **Mobilité, Equipements et Véhicules, et Constructeurs.**



Le Groupe EIF, présent sur le marché Français depuis 1958 s'organise autour de deux filiales expertes en leur domaine :

EIF Expertise vous accompagne dans la maîtrise de votre fiscalité locale (Taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties, Taxe d'enlèvement des ordures ménagères, Taxe annuelle sur les bureaux, Taxe additionnelle sur les surfaces de stationnement, Cotisation foncière des entreprises, et Taxe d'habitation) et des taxes d'urbanisme (Taxe d'aménagement, Redevance d'archéologie préventive, Taxe pour création de bureaux).

EIF Innovation vous accompagne dans la conduite, le financement et la structuration de vos projets d'innovations, de R&D et d'investissements industriels. Convaincus que l'Innovation et la recherche sont les moteurs de votre développement, notre objectif est de vous faire bénéficier des aides de l'Etat en la matière : Crédit Impôt Recherche et Innovation, Subventions à l'investissement productif, aides BPI, Ademe, etc...

Un premier échange gracieux est réservé à nos adhérents pour connaître le potentiel d'aides à obtenir et/ou d'économies à réaliser.

Contact

Silvain TARNEAUD : starneaud@eifexpertise.com - 06 23 54 12 59



Fédération Française de Carrosserie
Industrie et Services

FFC - Fédération Française de Carrosserie
8 Rue Bernard BUFFET - 75017 PARIS

This email was sent to
starneaud@eifexpertise.com

[View in browser](#) | [Unsubscribe](#)